

ADDITIF AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS AU 01/07/2020

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

OUVERTURE/CLÔTURE ET FRAIS DE TENUE DE GESTION

- Ouverture/Clôture d'un compte d'épargne ou Compte-Titres Ordinaires (CTO) (hors PEA ou PEA PME)..... **Gratuit**
- Ouverture Plan Epargne en Actions (PEA) ou Plan Epargne en Actions dédié aux PME (PEA PME)..... **Gratuit**
- Frais de tenue de compte et de gestion de compte-titres inactif⁽¹⁾..... **Droits de garde⁽²⁾**

TRANSFERT

- Transfert CEL vers une autre banque **85,00 €**
- Transfert PEL vers une autre banque..... **85,00 €**
- Transfert PEP vers une autre banque **85,00 €**
- Transfert PEA/PEA PME vers une autre banque▲..... **115,00 €**
- Transfert compte-titres ordinaire vers une autre banque▲..... **115,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Épargne **Gratuit**

> ÉPARGNE BANCAIRE

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES FORFAIT LIAISON (LIVRET A)

- Carte Nomade
- Assurance des Cartes Bancaires⁽³⁾
- Direct Ecureuil
- Relevé mensuel

Cotisation à une offre groupée de services forfait Liaison..... 18,00 €/an

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

Selon périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Trimestrielle	Gratuit	Gratuit
Semestrielle	Gratuit	Gratuit
Annuelle	Gratuit	Gratuit
Bimensuelle	2,00 €	2,00 €
Au-delà (par relevé supplémentaire)	1,00 €	1,00 €

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif..... **Gratuit**
- Retrait avec accréditif⁽⁴⁾..... **Gratuit**
- Retrait sans accréditif⁽⁴⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne)..... **6,50 €**

▲ Cette prestation inclut la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020)

(1) Compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

(3) Assurance des Cartes Bancaires est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France, 75641 PARIS Cedex 13 RCS n° B350 663 860. Entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations.

(4) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.

ADDITIF AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS AU 01/07/2020

DÉFINITION : Accréditif

L'accréditif est une autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne lui permettant de réaliser plus simplement des retraits dans une autre Caisse d'Épargne.

AUTRES SERVICES

- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne **10 jours calendaires**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽¹⁾ **13,00 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽¹⁾ **Voir page 15**
- Assurance sur Épargne⁽²⁾⁽³⁾ dont 3 € de frais de gestion **27,00 €/an**
 - Pour l'ancienne offre⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010 **24,00 €/an**
- Frais de tenue de compte sur livret inactif⁽⁵⁾
 (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) **30,00 €**
- Avis d'information de prescription trentenaire **30,00 €**

> PLACEMENTS FINANCIERS

La Caisse d'Épargne, distributeur non indépendant, n'est pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)

Droits de Garde/Frais de tenue de compte

		Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculée par tranche, en fonction du barème indiqué	Commission fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe ▲		26,50 €/an	
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et/ou d'autres valeurs ▲	Valeur	0,32%	4,70 €
	Min.	36,00 €	
	Max.	450,00 €	
Portefeuille composé exclusivement de parts sociales Caisse d'Épargne ▲		Gratuit	

DÉFINITION : Droits de Garde/Frais de tenue de compte

Les Droits de Garde/Frais de tenue de compte correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les Droits de Garde/Frais de tenue de compte sont prélevés en début d'année civile et calculés sur le nombre de lignes et les encours détenus de l'année précédente arrêtée au 31/12.

▲ Cette prestation inclut la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020)

(1) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(2) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) Tarif en vigueur au 01/01/2020 (date d'édition de la brochure).

(4) Arrêt de commercialisation.

(5) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

ADDITIF AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS AU 01/07/2020

Frais de transaction

- Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam) au comptant

	Par Internet ⁽¹⁾	Par téléphone	En agence
Ordre exécuté			
Commission proportionnelle au montant de la transaction	0,42 %	1,30 %	1,60 %
Commission fixe par transaction	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Minimum de perception	7,30 €	15,00 €	20,00 €
Ordre annulé	Gratuit	12,00 €	12,00 €
Ordre non exécuté	Gratuit		

- Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**

Opération sur Organisme de Placement Collectif (OPC)

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne **Nous consulter**
- Souscription OPC autres établissements **Répercussion des frais d'émetteur avec un minimum de 35 €**

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse **Nous consulter**



À SAVOIR

La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.



PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA)

ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS DÉDIÉ AUX PME (PEA PME)

Droits de Garde/Frais de tenue de compte

		Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculée par tranche, en fonction du barème indiqué	Commission fixe par ligne du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe ▲	Valeur	0,40 %	5,00 €
	Max.	26,50 €/an	
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et/ou d'autres valeurs ▲	Valeur	0,32%	4,70 €
	Max.	450,00 €	
Portefeuille composé exclusivement de parts sociales Caisse d'Épargne ▲		Gratuit	

▲ Cette prestation inclut la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020)

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

ADDITIF AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS AU 01/07/2020

Les frais prélevés sur une année au titre de PEA ou de PEA PME ne pourront pas dépasser les plafonds indiqués ci-dessous.

	Titres cotés	Titres non cotés
Frais variables	0,40 % de la valeur des titres détenus ou de la valeur de rachat du contrat	
Frais fixes par ligne de titres détenus	5,00 €	

Frais de transaction (achat ou vente)

	Par Internet ⁽¹⁾	Par téléphone	En agence
Actions	0,42 % du montant de la transaction	1,20 % du montant de la transaction	1,20 % du montant de la transaction
Organisme de Placement Collectif (OPC) réseau Caisse d'Épargne	Nous consulter		
OPC autres établissements	0,50 %	1,20 %	1,20 %

■ Opérations sur valeurs étrangères **Nous consulter**

Autres opérations

- Édition et envoi de l'Imprimé fiscal unique **Gratuit**
- Duplicata et envoi de l'Imprimé fiscal unique ▲ **10,00 €**
- Duplicata de relevé de situation de compte-titres ▲ **10,00 €**

Autres Services

- Bourse Esprit Écureuil
 - Service Abonnement **Gratuit**
 - Service « Prise de bénéfices » ▲ **10,00 €/an**
 - Assurance Moins Values Bourse Esprit Écureuil⁽²⁾ **7,00 €/an**
 - Cotisation forfaitaire annuelle ▲ **12,00 €/an**
- Transactions sur l'or **Nous consulter**
- Frais d'opposition sur bons d'épargne **23,00 €**
- Frais d'attestation **25,00 €/acte**
- Recherche sur historique **Voir rubrique « Recherche de documents » page 7**

ASSURANCE VIE **Nous consulter**

> GESTION SOUS MANDAT **Nous consulter**

> PARTS SOCIALES

- Frais de souscription, détention, rachat de parts sociales **Gratuit**

▲ Cette prestation inclut la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020)

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

(2) Assurance Moins Values Bourse Esprit Écureuil est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France, 75641 PARIS Cedex 13 RCS n° B350 663 860. Entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notices d'informations.

ADDITIF AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS AU 01/07/2020

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE

■ Étude patrimoniale « Scan Patrimoine » ▲	de 100,00 à 800,00 €
■ Simulation et aide à la déclaration des revenus (par déclaration) ▲	35,00 €
■ Simulation et aide à la déclaration IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) ▲	75,00 €
■ Délivrance relevé de situation IFI (au 1 ^{er} janvier) ▲	Gratuit
■ Duplicata du relevé de situation IFI ▲	40,00 €

▲ Cette prestation inclut la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020)



CAISSE D'ÉPARGNE
D'Auvergne et du Limousin

Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance – Capital social de 360 000 000 euros – Siège social : 63, rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand – 382 742 013 RCS Clermont-Ferrand – Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 006 292 – Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 6302 2016 000 008 503 délivrée par la CCI du Puy-de-Dôme. Edep : 04.2020.32385.



AU 1^{ER} JANVIER 2020

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
D'Auvergne et du Limousin

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2020.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

> EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2020 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,50 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 30,00 €/an
Tenue de compte	<ul style="list-style-type: none"> • Inclus dans les offres groupées de services • A l'unité (avec instrument de paiement) : <ul style="list-style-type: none"> - si plus de 3 opérations/trim : 3,75 €/trim soit 15,00 €/an - si moins de 3 opérations/trim : Gratuit • A l'unité (sans instrument de paiement) : Gratuit
Fourniture d'une carte de débit : - Carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic - Carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic - Carte de paiement à autorisation systématique : Carte Visa Electron	42,50 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale : Carte Visa Classic)	1,00 €/retrait (à partir du 3 ^e retrait dans le mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾	18,30 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel vers une autre banque) : - en agence - par Internet	4,00 €/virement Gratuit
Prélèvement : - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition, sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou durable, le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de services la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2020 aux Particuliers3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services Bancaires de Base	8
Prestations de base	8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....	10
E-Documents dont relevé de compte en ligne	10
Règlement SEPAmail	10
AlertEcureuil.....	10
Coffre-fort numérique	10
Libre Service Ecureuil	10
Webprotexion.....	10
MoneyPitch.....	10
Agrégation de comptes	10
Sécur'Pass	11
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)	11

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes.....	12
Virements	15
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	15
Chèques	16
Autres services.....	17

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les Formules : Initial, Confort, Optimal.....	18
Bouquet Liberté	21
Bouquet Liberté Famille	22
Les formules Initial, Confort, Optimal / Bouquet Liberté : surcoût cartes	23
Offres Satellis.....	24
Futeo et Solution 16/17	25
Offre Coloc'	25
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	25

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	26
Opérations particulières	26
Incidents de paiement	26
Frais divers.....	28
Plafonnements spécifiques.....	28

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts.....	29
Crédits à la consommation.....	30
Crédits d'objets divers.....	30
Crédit Jeunes.....	30
Crédits immobiliers.....	30
Assurances des emprunteurs.....	31
Garanties.....	31
Prestations diverses.....	31
Engagements par signature.....	32

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Se référer à l'additif du 01/07/2020

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches.....	33
Assurances pour vos biens.....	33
Assurances pour vous protéger au quotidien.....	34

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de succession.....	35
--------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Cartes.....	36
Option internationale.....	36
Change manuel.....	36
Virements non SEPA.....	36
Chèques.....	37

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



Agence Enjoy.....	38
-------------------	----

12 NUMÉROS UTILES



Numéros utiles.....	40
---------------------	----

13 RÉSOUDRE UN LITIGE



Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié.....	41
La médiation : votre dernier recours en cas de litige.....	42

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte (individuel ou joint).....	Gratuit
■ Désolidarisation du compte joint.....	23,00 €
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis).....	Gratuit
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt).....	Gratuit



À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches, conformément à la réglementation :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements valides et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.



■ Déclaration liquidation de communauté	
- liquidation simple (par titulaire).....	16,00 €
- liquidation complexe (par titulaire).....	31,50 €

> RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte en ligne ⁽¹⁾	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Relevé annuel de frais.....	Gratuit
■ Relevés de compte au format papier	
- Périodicité mensuelle.....	Gratuit
- Périodicité quinzaine.....	2,00 €
- Au-delà (par relevé supplémentaire).....	1,25 €
- Relevé annuel de frais.....	Gratuit
■ Frais de recherche de document (par relevé).....	3,80 €

> TENUE DE COMPTE

■ Tenue de compte (hors forfaits).....	3,75 €/trimestre
--	-------------------------



À SAVOIR : Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs

- des offres groupées de services,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement,
- d'un compte de dépôt avec moyens de paiement mais dont le nombre d'opérations sur le compte est inférieur à 3 par trimestre.



(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽¹⁾ (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) **30,00 €**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne règlementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Service rémunération⁽²⁾ **Gratuit**
- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait d'espèces dans une agence autre que celle du gestionnaire du compte **2,00 €/retrait**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice) **6,50 €/retrait**
- Remise de chèque(s)⁽³⁾⁽⁴⁾ **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽⁵⁾

- Frais de recherche de document(s) sur information non disponible en agence (par opération ou historique du compte) **Sur devis avec un minimum de 40,00 €**
- Photocopie à l'unité **2,00 €**
- Frais d'attestation (par acte) **23,00 €**

AUTRES SERVICES

- Édition de la liste des opérations automatiques **Gratuit**
- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) **28,00 €**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

(2) Service rémunération suspendu depuis le 01/01/2017

(3) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(4) Date d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt jusqu'à 10 jours calendaires

(5) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

COFFRE-FORT▲

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)
 - Petit..... **75,00 €/an**
 - Moyen..... **105,00 €/an**
 - Grand **120,00 €/an**
 - Très grand..... **195,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs)..... **Frais réels/ouverture**

➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE **Gratuit**

(services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte). Cotisation incluant :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Le paiement par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS DE BASE

Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte..... **Tarifs standards⁽¹⁾**
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires..... **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards⁽¹⁾**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires..... **Tarifs standards⁽¹⁾**

(1) Se reporter aux tarifs indiqués dans la présente brochure.

▲ Cette prestation inclut la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020)

- Le paiement par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarifs standards⁽¹⁾**
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) **Tarifs standards⁽¹⁾**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarifs standards⁽¹⁾**
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards⁽¹⁾**

(1) Se reporter aux tarifs indiqués dans la présente brochure.

2 BANQUE À DISTANCE



> DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)⁽²⁾.....

Gratuit

■ Téléphone

- dans le cadre d'un forfait : **3241** Service gratuit + prix appel

- hors forfait : **0 892 683 388** Service gratuit +0,34 €/min

■ Internet : www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

> E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE..... **Gratuit**

> RÈGLEMENT SEPAMAIL

■ Réponse à une demande de règlement..... **Gratuit**

■ Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail..... **Gratuit**

> ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

■ Formule individuelle..... **2,50 € TTC/mois**

■ Formule famille..... **4,50 € TTC/mois**

> COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽³⁾▲..... **Gratuit**

> LIBRE SERVICE ECUREUIL..... **Gratuit**

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs Caisse d'Épargne)

> WEBPROTEXION..... **Abonnement gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

> MONEYPITCH⁽⁴⁾..... **Gratuit**

(service sécurisé disponible sur internet ou à partir d'une application mobile, dédié à l'analyse budgétaire et patrimoniale, incluant un service d'agrégation de comptes, des indicateurs et alertes patrimoniales)

> AGRÉGATION DE COMPTES..... **Gratuit**

(service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autres banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client)

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(4) Service réservé à la clientèle Banque Privée.

▲ Cette prestation inclut la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2020)

- > **SÉCUR'PASS** **Gratuit**
(dispositif d'authentification forte, lié à la détention d'un smartphone, permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)
- > **SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)**
 - Adhésion au service SOL SMS **Gratuit**

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



> CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation quasi-systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...).

DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)			132,00 €/an	42,50 €/an			Jeunes (-26 ans) ⁽¹⁾ - 50 %
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	315,00 €/an	205,00 €/an					
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)					38,00 €/an	42,50 €/an	

- 2^e carte de même niveau ou de niveau inférieur -50 %
- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** 12,00 €/an
 - Frais d'opposition (blocage) de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif.... **Gratuit**
 - Réédition du code carte..... **2,00 €/réédition**
 - Rechargement occasionnel..... **Gratuit**
 - Cotisation annuelle au rechargement programmé **3,50 €/an**
 - Choix du visuel (frais de mise en place à la commande) **6,00 €**

(1) La carte Visa Electron Sensea est réservée aux 12-17 ans. Les autres cartes bancaires sont disponibles pour les 18-25 ans sous réserve d'acceptation.

Cartes de retrait

■ Carte Nomea	24,00 €/an
■ Carte Tribu Cirrus moins de 16 ans	18,00 €/an
■ Carte Tribu Cirrus plus de 16 ans	25,00 €/an
■ Carte Nomade (dans offre groupée de services Forfait Liaison - Livret A)	18,00 €/an

Cartes de débit/crédit Izicarte (carte associée à un crédit renouvelable)⁽¹⁾

À SAVOIR

Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte	Jeunes (18-26 ans)
Carte de paiement internationale à débit immédiat	-	132,00 €/an	42,50 €/an	-50 %
Carte de paiement internationale à débit différé	205,00 €/an			

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)..... **Nous consulter** (cette carte n'est plus commercialisée)

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque).... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - Commission proportionnelle..... **2,90 %**
 - Maximum de perception..... **6,75 €/transaction**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne... **Gratuit**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :

Carte détenue dans le cadre d'une offre groupée de services	Carte détenue en dehors d'une offre groupée de services
Gratuit Jusqu'à 3 retraits dans le mois	Gratuit Jusqu'à 2 retraits dans le mois
1,00 €/retrait supplémentaire dans le mois	1,00 €/retrait supplémentaire dans le mois

- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque **6,50 €/retrait**
- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne **1,00 €/retrait**

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB* d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %
Commission fixe	3,40 €	4,20 €

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités **14,40 €/an**
- Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- Service retraits déplacés à l'international (**Offre réservée aux 12-25 ans**)
(Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017) **13,20 €/an**
- Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel
(hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard)..... **10,50 €**
- Refabrication de carte avant échéance **13,50 €**
- Refabrication de carte en urgence **30,00 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement **30,00 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé **20,00 €**
- Blocage des moyens de paiement à distance **Gratuit**
- Destruction de carte non retirée avant 2 mois **10,00 €**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue **1,10 €/mois**
- S-money **Gratuit⁽¹⁾**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique (ce service n'est plus commercialisé) **12,00 €**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte⁽²⁾, Carte Visa Classic **11,00 €⁽³⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte⁽²⁾, Carte Visa Premier **Gratuit⁽⁴⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable **6,00 €⁽³⁾**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte⁽²⁾, Carte Visa Classic **13,00 €⁽³⁾**

* DAB : Distributeur Automatique de Billets.

(1) Mise en service gratuite, certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(2) Izicarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(4) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 11,00 € au-delà.

> VIREMENTS

DÉFINITION :

Le compte est débité du montant d'un virement SEPA⁽¹⁾, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecuireuil Internet)	Via application mobile
Virement SEPA occasionnel	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA permanent	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	1,00 €	-	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà de 300 €	1,00 €	-	1,00 €

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecuireuil Internet)	Via application mobile
Virement SEPA occasionnel	4,00 €	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA permanent	1,50 €	Gratuit	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	4,00 € + 1,00 €	-	Gratuit
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà de 300 €	4,00 € + 1,00 €	-	1,00 €

AUTRES OPÉRATIONS

- Service Paylib entre amis..... **Gratuit**
(service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300,00 €)
- Frais par virement occasionnel urgent, mise à disposition des fonds **25,00 €**

> PRÉLÈVEMENTS SEPA / TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS SEPA

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT SEPA

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements SEPA..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA **30,50 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA..... **35,00 €/opération**

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)	Gratuit	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvement (par couple ICS/RUM ou ICS)	18,00 €	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste blanche (créanciers autorisés)	18,00 €	-

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

(1) SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, État du Vatican et Principauté d'Andorre.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

■ Ouverture du service d'émission de prélèvement	Gratuit
■ Création, modification et gestion du mandat	Gratuit
■ Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement	Gratuit
■ Émission d'un prélèvement SEPA	Gratuit
■ Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis	18,00 €
■ Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis	18,00 €

TIPSEPA

■ Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
--	----------------

> CHÈQUES

■ Mise à disposition de chéquier à l'agence	Gratuit
■ Carnet de remise de chèques personnalisé	Gratuit
■ Remise de chèque(s)	Gratuit
Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré ⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation)	
■ Paiement d'un chèque	Gratuit
■ Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
■ Frais d'envoi de chéquier	
- Envoi par lettre recommandée	3,00 €
	+ frais postaux
- Envoi par courrier simple	3,00 €
■ Frais d'émission d'un chèque de banque en agence	12,80 €/chèque

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

■ Délai d'encaissement ou d'indisponibilité	10 jours calendaires
---	---------------------------------

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.... **10,00 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur..... **20,50 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur..... **26,00 €**

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, émission de virements SEPA sur tous canaux, virements, prélèvements (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)..... **32,40 €/an**

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix..... **13,20 €/an**
- Eparplus..... **13,20 €/an**



À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.



OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités ⁽⁴⁾	3/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	4/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽³⁾⁽⁴⁾
Paiement par carte	Illimités ⁽⁴⁾	10/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾
Virements	Illimités ⁽⁶⁾	-	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾	

(1) Opérations en devises hors Euros impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque).

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.



(6) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES



> LES FORMULES : INITIAL, CONFORT, OPTIMAL

Ces offres sont composées des services suivants :

	Initial	
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾	 Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	 Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa IZICARTE Classic ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé ■ Autorisation de découvert⁽⁶⁾ 	
Version Famille⁽⁷⁾	12,00 €/mois	
Version Individuelle	6,00 €/mois	
Version Individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	-50 %	
Version Individuelle Jeunes Mineurs	1,00 €/mois	
Professionnels⁽⁸⁾	-50 %	

(1) Parmi les cartes disponibles : si version Individuelle, une carte bancaire. Si version Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La Carte Visa Classic est commercialisée auprès des clients de 16 à 17 ans révolus, ainsi qu'auprès des clients de plus de 18 ans.




(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

(6) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.

(7) La version Famille est une cotisation unique dans le cadre de l'offre groupée de services Formule Initial souscrite par un couple, avec ou sans enfant, titulaire chacun d'un compte (individuel ou joint). Si leurs parents ont souscrit à la version Famille, leurs enfants (8 maximum) âgés de 12 ans à 28 ans révolus peuvent bénéficier de la gratuité d'une version Individuelle incluant une carte adaptée à leur âge et selon la formule de leurs parents (une carte Visa Classic à contrôle de solde, une carte Visa Classic), sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne. Voir conditions sur le site www.caisse-epargne.fr ou en agence.

(8) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services destinée à leurs opérations à titre privé et d'une offre groupée de services Libre Convergence, Labelis ou Franchise & Vous, destinée à leur activité professionnelle.

Confort			
Cartes bancaires disponibles⁽¹⁾			
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa IZICARTE Classic ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa IZICARTE Premier ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé) ■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé⁽⁶⁾ ■ Assurance sur compte (protection en cas de perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁷⁾ 		
Version Famille⁽⁸⁾	15,00 €/mois	21,00 €/mois	
Version Individuelle	10,00 €/mois	16,00 €/mois	
Version Individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	-50 %		
Version Individuelle Jeunes Mineurs	-50 %		
Professionnels⁽⁹⁾	-50 %		

(1) Parmi les cartes disponibles : si version Individuelle, une carte bancaire. Si version Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La Carte Visa Classic est commercialisée auprès des clients de 16 à 17 ans révolus, ainsi qu'auprès des clients de plus de 18 ans. La Carte Visa Premier n'est pas commercialisée auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

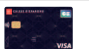



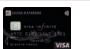
(6) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(8) La version Famille est une cotisation unique dans le cadre de l'offre groupée de services Formule Confort souscrite par un couple, avec ou sans enfant, titulaire chacun d'un compte (individuel ou joint), ou aux familles monoparentales dont les membres sont titulaires d'un compte dans les livres de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin. Si leurs parents ont souscrit à la version Famille, leurs enfants (8 maximum) âgés de 12 ans à 28 ans révolus peuvent bénéficier de la gratuité d'une version Individuelle incluant une carte adaptée à leur âge et selon la formule de leurs parents (une carte Visa Classic à contrôle de solde, une carte Visa Classic, une carte Visa Premier), sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne. Voir conditions sur le site www.caisse-epargne.fr ou en agence.

(9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services destinée à leurs opérations à titre privé et d'une offre groupée de services Libre Convergence, Labelis ou Franchise & Vous, destinée à leur activité professionnelle.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Optimal					
Cartes bancaires disponibles ⁽¹⁾					
	Visa Classic à contrôle de solde ⁽²⁾	Visa Classic ⁽³⁾ ou Visa IZICARTE Classic ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Premier ⁽³⁾ ou Visa IZICARTE Premier ⁽⁴⁾ Débit immédiat ou Débit différé	Visa Platinum ⁽³⁾ ou Visa IZICARTE Platinum ⁽⁴⁾ Débit différé	Visa Infinite ⁽³⁾ Débit différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil ■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique ■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil ■ Un chéquier⁽⁵⁾ ■ Les services EPARFIX et EPARPLUS ■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne ■ Tenue de compte ■ Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour + ■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé⁽⁶⁾ ■ Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé ■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus ■ Assurance sur compte (protection en cas de perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)⁽⁷⁾ 				
Version Famille ⁽⁸⁾	27,00 €/mois		34,00 €/mois	44,00 €/mois	
Version Individuelle	20,00 €/mois		25,00 €/mois	35,00 €/mois	
Version Individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	-50 %				
Version Individuelle Jeunes Mineurs	-50 %				
Professionnels ⁽⁹⁾	-50 %				

(1) Parmi les cartes disponibles : si version Individuelle, une carte bancaire. Si version Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) La Carte Visa Classic est commercialisée auprès des clients de 16 à 17 ans révolus, ainsi qu'auprès des clients de plus de 18 ans. Les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

(6) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.






(8) La version Famille est une cotisation unique dans le cadre de l'offre groupée de services Formule Optimal souscrite par un couple, avec ou sans enfant, titulaire chacun d'un compte (individuel ou joint), ou aux familles monoparentales dont les membres sont titulaires d'un compte dans les livres de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin. Si leurs parents ont souscrit à la version Famille, leurs enfants (8 maximum) âgés de 12 ans à 28 ans révolus peuvent bénéficier de la gratuité d'une version Individuelle incluant une carte adaptée à leur âge et selon la formule de leurs parents (une carte Visa Classic à contrôle de solde, une carte Visa Classic, une carte Visa Premier), sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne. Voir conditions sur le site www.caisse-epargne.fr ou en agence.

(9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services destinée à leurs opérations à titre privé et d'une offre groupée de services Libre Convergence, Labelis ou Franchise & Vous, destinée à leur activité professionnelle.

➤ **BOUQUET LIBERTÉ** (cette offre n'est plus commercialisée)

L'offre Bouquet Liberté se compose d'un socle de services essentiels* avec la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits, souscrits en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

					
Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle)**	Visa Electron Sensea	Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit immédiat ou à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte Premier ⁽²⁾ à débit immédiat ou à débit différé	Visa Platinum ou Visa Izicarte Platinum ⁽²⁾ à débit différé	Visa Infinite
Une carte au choix					
Tarif standard	8,90 €		15,30 €	21,00 €	31,50 €
Tarifs jeunes 12-17 ans	1,00 €				
Tarifs jeunes 18-21ans	2,22 €		3,82 €	5,25 €	7,87 €
Tarifs jeunes 22-25 ans	4,45 €		7,65 €	10,50 €	15,75 €
Des services inclus dans le socle					
Compte de dépôt (simple ou joint)					
Tenue de compte					
Relevé de compte numérique (ou papier)					
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance sur Compte formule Individuelle ⁽³⁾ ou formule Famille ⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾)					
Une autorisation de découvert ⁽⁶⁾					
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)					
Un service d'épargne automatique					
Chéquier ⁽⁶⁾					
Un forfait de 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ⁽⁷⁾					

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, x retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Épargne.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(6) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(7) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

> BOUQUET LIBERTÉ FAMILLE (cette offre n'est plus commercialisée)

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation à une offre groupée de services Bouquet Liberté Famille (mensuelle)*	Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa IZicarte Classic ⁽²⁾ à débit immédiat ou à débit différé + autres cartes de même niveau	Visa Premier ou Visa IZicarte Premier ⁽²⁾ à débit immédiat ou à débit différé + autres cartes de même niveau ou inférieur	Visa Platinum ou Visa IZicarte Platinum ⁽²⁾ à débit différé + autres cartes de même niveau ou inférieur	Visa Infinite + autres cartes de niveau inférieur
Tarif standard	13,80 €	20,50 €	29,00 €	39,00 €

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise⁽³⁾ en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité ⁽³⁾	2 services 15 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽³⁾	3 services 20 % de remise sur leur prix à l'unité ⁽³⁾
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
TARIF MENSUEL À L'UNITÉ		
Retraits déplacés illimités par carte	1,20 €	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	1,10 €	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 € Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 € Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
Opérations courantes illimitées ⁽⁴⁾	2,70 €	
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10 €/trimestre ⁽⁴⁾)	1,65 €	
Coffre-fort numérique ⁽⁴⁾	Gratuit	
AlertEcuveuil Formule Individuelle	2,50 € Jeunes (12-25 ans) Gratuit	
AlertEcuveuil Formule Famille ⁽⁴⁾	4,50 €	
e-Carte Bleue ⁽⁴⁾	1,10 €	

* La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'applique automatiquement.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

SERVICES « ASSURANCES »⁽¹⁾⁽²⁾	
	TARIF ANNUEL⁽³⁾
Protection Juridique	86,68 € (dont 4,00 € de frais de gestion ⁽³⁾)
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	42,60 € (dont 3,00 € de frais de gestion ⁽³⁾)
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	84,60 € (dont 3,00 € de frais de gestion ⁽³⁾)
Sécur'Média Famille - Formule 1	61,60 € (dont 3,00 € de frais de gestion ⁽³⁾)
Sécur'Média Famille - Formule 2	115,60 € (dont 3,00 € de frais de gestion ⁽³⁾)
Assurance sur Epargne	27,00 € (dont 3,00 € de frais de gestion ⁽³⁾)

➤ LES FORMULES INITIAL, CONFORT, OPTIMAL / BOUQUET LIBERTÉ : SURCÔÛ CARTE

- 2^e carte Visa Classic⁽⁴⁾ ou Izicarte Classic⁽⁵⁾ à débit immédiat ou différé **1,20 €**
- 2^e carte Visa Premier ou Izicarte Premier⁽⁵⁾ à débit immédiat ou différé **4,00 €**
- 2^e carte Visa Platinum ou Izicarte Platinum⁽⁵⁾ à débit immédiat ou différé **8,00 €**
- 2^e carte Visa Infinite à débit différé **15,00 €**

(1) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(2) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) La 1^{ère} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

(4) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes majeures protégées comprenant: un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie ou Satellis Autonomie Plus			Option AlertEcuireuil
Satellis Autonomie	Carte Nomea	3,10 €/mois soit 37,20 €/an	
Satellis Autonomie Plus	Carte Visa Electron Sensea	4,00 €/mois soit 48,00 €/an	Inclus
	Carte Nomea	2,50 €/mois soit 30,00 €/an	Inclus

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽²⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽³⁾	Satellis Intégral ⁽³⁾
Carte Visa Electron Sensea			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽⁴⁾ à débit immédiat ou à débit différé	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	10,20 €/mois soit 122,40 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Izicarte Premier ⁽⁴⁾ à débit immédiat ou à débit différé			17,00 €/mois soit 204,00 €/an
Carte Visa Infinite			33,70 €/mois soit 404,40 €/an

LES CARTES SUPPLÉMENTAIRES (en sus de la cotisation à une offre groupée de services Satellis)

- Satellis Essentiel - Essentiel Plus
 - Carte Visa Electron Sensea (à autorisation systématique)..... 1,60 €/mois
 - Carte Visa Classic à débit immédiat ou à débit différé..... 1,60 €/mois

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Tarifs des offres souscrites avant le 16/03/2003, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(3) Tarifs des offres souscrites avant le 01/02/2011, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

- **Satellis Intégral**
 - Carte Visa Electron Sensea (à autorisation systématique)..... **1,60 €/mois**
 - Carte Visa Classic à débit immédiat ou à débit différé..... **1,60 €/mois**
 - Carte Visa Premier à débit immédiat ou à débit différé..... **5,20 €/mois**
 - Carte Visa Infinite à débit différé..... **12,50 €/mois**

> FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽¹⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾
Carte Visa Electron Sensea		1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ⁽³⁾	1,00 €/mois	

> OFFRE COLOC' (à partir de 18 ans)

L'Offre Coloc' est composée⁽⁴⁾ d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Electron Sensea.

Cotisation à une offre groupée de services	
Sans carte de paiement	Gratuit
Option supplémentaire avec une Visa Electron Sensea nominative	1,00 €/carte/mois

> OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt	3,00 €/mois soit 36,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea	
Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte	
Quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité	
Deux chèques de banque par mois	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte	
La fourniture de relevés d'identité bancaires	
Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R. 312-4-2	
Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte ⁽⁵⁾ fixé à 16,50 €/mois	
Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Un changement d'adresse une fois par an	

(1) Tarifs des offres souscrites avant le 15/06/2015, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(2) Tarifs des offres souscrites avant le 15/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(3) La carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(4) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(5) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

> COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **80,00 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) :**
- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **16,50€ relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**
- Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF :**
- Par opération **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **25,00 € relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**
- Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :**
- Par opération **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur
(10 % du montant de la saisie)..... **Plafond fixé à 100,00 €⁽¹⁾**
- Saisies-attributions/Saisies conservatoires..... **131,30 €⁽¹⁾**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France
d'une interdiction d'émettre des chèques **26,00 €**

> INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour).... **8,00 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision
(maximum 1 par jour)..... **8,00 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision.

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.

(1) Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire..... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte... **20,50 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire... **20,50 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - Chèque supérieur à 50 €..... **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Forfait de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾
 - Prélèvement inférieur à 20 € **Montant de l'opération**
 - Prélèvement supérieur ou égal à 20 €..... **12,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond de : **12 opérations/jour**
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision^{(2),(3)} pour les clients détenteurs de l'OCF
 - Si montant de l'opération inférieur à 20 € **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
 - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € **6,00 € par rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond de **16,50 €/mois⁽²⁾**
- Pour les détenteurs des Services Bancaires de Base, une réduction de 50 % est appliquée sur le tarif standard, avec un maximum de 3 opérations facturées par mois.

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et téléversements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(3) Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

> FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple **8,50 €⁽¹⁾**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé..... **18,00 €⁽¹⁾**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction..... **25,00 €**
- Chèque payé en période d'interdiction bancaire **25,00 €**

> PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾ pour les clients détenteurs de l'OCF **Plafonnement à 16,50 €/mois.**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽²⁾ pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier **Plafonnement à 25,00 €/mois.**

(1) Frais de poste inclus.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



> DÉCOUVERTS⁽¹⁾

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération des intérêts débiteurs a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente

- Frais de gestion (hors offre groupée de services)..... **16,00 €/an**
- Application taux de découvert permanent..... **Nous consulter**

Exemple au 01/10/2019 : pour un découvert de 1 000 € et une utilisation du découvert à hauteur de 200 € pendant 3 jours, au taux débiteur de 12,40%, le montant des intérêts débiteurs est de 0,20 €. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur votre relevé de compte : il est fonction du montant et de la durée du découvert, il est susceptible de variation à chaque trimestre.

Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle (limitée à 3 mois maximum de mise en place)

- Frais de gestion **16,00 €**
- Application taux de découvert ponctuel⁽³⁾..... **Nous consulter**

À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseil à votre gestionnaire !

Découvert non autorisé (découvert non formalisé)⁽³⁾ **Nous consulter**

Découvert en infraction⁽³⁾ **Nous consulter**

Autorisation de découvert Domilis (limitée à 3 mois - cadre de la mobilité bancaire)

- Frais de mise en place **Gratuit**
- Application taux de découvert Domilis **0 %**

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs **5,00 €/trimestre**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponible en agence.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS 19,80 €/an

(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service)

EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DÉBITEURS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € **6,60 €/mois**

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et IZicarte sont des produits de BPCE Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier **1 %**
- Minimum **80,00 €**

> CRÉDITS D'OBJETS DIVERS

- Frais de dossier **1 %**
- Minimum **210,00 €**

> CRÉDITS JEUNES

- Crédit Permis à 1 € par jour (à partir de 15 ans) **Frais de dossier offerts**
- Crédit Etudiants-Apprentis **Frais de dossier offerts**
- Crédit Micro Portable Etudiant **Frais de dossier offerts**
- Crédit 1^{er} véhicule **Frais de dossier offerts**
- Prêt pour avancer **Frais de dossier offerts**

> CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁴⁾

FRAIS DE DOSSIERS (PAR DOSSIER)

- Primo Ecureuil, prêt habitat, prêt conventionné, prêt In Fine **1 %**
- Minimum **700,00 €**
- Prêt à l'accession sociale **1 %**
- Minimum **200,00 €**
- Maximum **500,00 €**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne locale, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L.313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

■ Prêt Epargne Logement (CEL ou PEL), PTZ+, EcoPTZ.....	Gratuit
■ Prêt Relais.....	1 %
- Minimum.....	700,00 €
■ Les crédits immobiliers aux non-résidents.....	1 %
- Minimum.....	700,00 €

> ASSURANCES DES EMPRUNTEURS⁽¹⁾

■ Sur montant emprunté.....	Nous consulter
■ Perte d'emploi (assurance facultative) au % du capital emprunté.....	Nous consulter

> GARANTIES

■ Caution SACCEF (au % du capital emprunté).....	Nous consulter
■ Caution personnelle et solidaire (sauf prêt étudiant et jeune) par personne et par dossier.....	52,00 €
■ Information annuelle des cautions (dont SCI particuliers) par dossier et par caution.....	16,00 €
■ Frais de nantissement sur produits Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin (par acte).....	28,00 €
■ Frais de nantissement sur produits externes (par dossier).....	140,00 €

> PRESTATIONS DIVERSES⁽²⁾

AVENANTS

■ Transfert de prêt sur nouvel immeuble ou nouvel emprunteur (par dossier).....	340,00 €
■ Désolidarisation de co-emprunteur / ajout ou suppression de cautions de personne physique (par dossier).....	340,00 €
■ Modification de garantie (sauf ajout ou suppression de cautions de personne physique) (par acte).....	70,00 €
■ Suppression assurance chômage Protectimmo, APE, assurances emprunteurs (par acte).....	65,00 €
■ Frais de déliaison, résiliation/substitution de l'assurance des emprunteurs.....	Gratuit
■ Avenant administratif (changement de quantième, report d'échéance, réduction/allongement durée, etc.) par acte.....	65,00 €
■ Frais de réaménagement d'un prêt (par dossier).....	1 %
- pour les prêts < 150 000 € (avec un mini de).....	1 200,00 €
- pour les prêts entre 150 000 € et 200 000 € (avec un mini de).....	1 500,00 €
- pour les prêts > ou = 200 000 € (avec un mini de).....	2 000,00 €
■ Changement de compte de prélèvement d'un contrat de prêt (par acte).....	17,00 €
■ Indemnité contractuelle de remboursement anticipé ou partiel.....	Voir conditions générales du prêt

MAINLEVÉE

■ Mainlevée de gage, de garanties, de nantissement.....	68,00 €
■ Mainlevée de notaire, levée de garantie en cours de prêt.....	68,00 €
■ Mainlevée anticipée d'un engagement par signature sans production d'un justificatif...	90,00 €
■ Mainlevée anticipée d'un engagement par signature avec production d'un justificatif...	60,00 €

(1) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Hors cas de défaillance de l'emprunteur.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

ATTESTATION

■ Frais d'attestation (par acte).....	23,00 €
■ Simulation de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif :	
- pour les offres souscrites avant le 01/07/2016.....	23,00 €
- pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016	Gratuit
■ Duplicata de contrat de prêt (par acte)	65,00 €
■ Réédition de tableau d'amortissement (hors édition pour modularité d'échéance à date anniversaire)	35,00 €
■ Délivrance d'un relevé d'intérêts acquis d'Epargne Logement	
- en agence	Gratuit
- envoi en recommandé.....	10,00 €
■ Frais de recherche de documents.....	Sur devis
■ Relance et suivi d'assurances.....	18,00 €
■ Frais de visite de chantier (expertise huissier).....	Coût réel
	avec un minimum de 100,00 €
■ Enregistrement, notification, frais postaux engagés par la banque pour le compte du client	Frais engagés

> LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

CAUTIONS BANCAIRES

■ Commission pour délivrance de cautions bancaires	
- Minimum.....	1 %/an
- Maximum.....	3 %/an
■ Frais d'émission d'un acte simple sur imprimé pré-établi et normalisé	65,00 €
■ Frais d'émission d'un acte complexe sur imprimé	Nous consulter
- Minimum.....	100,00 €

GARANTIES À 1^{ÈRE} DEMANDE

■ Commission pour délivrance de garanties à la 1 ^{ère} demande	
- Minimum.....	2 %/an
- Maximum.....	3 %/an
■ Frais d'émission d'un acte simple sur imprimé	65,00 €
■ Frais d'émission d'un acte complexe sur imprimé	Nous consulter
- Minimum.....	100,00 €

AUTRES TARIFS

■ Avenant sur caution bancaire et garantie à 1 ^{ère} demande :	
modification de l'acte d'origine	100,00 €
■ Frais d'annulation, de modification ou de dénonciation de caution bancaire ou de garantie 1 ^{ère} demande	100,00 €

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



> ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Garanties Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽³⁾	Nous consulter

> ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle⁽¹⁾⁽⁵⁾	
- Formule 1	dont 3 € de frais de gestion... 42,60 €/an
- Formule 2	dont 3 € de frais de gestion... 84,60 €/an
- Sécur'Média Famille⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
- Formule 1	dont 3 € de frais de gestion... 61,60 €/an
- Formule 2	dont 3 € de frais de gestion... 115,60 €/an
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾	32,59 €/an
Avec mensualisation de la prime	35,60 €/an (soit 2,97 €/mois)

(1) Garanties Santé, Garantie des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) SECUR'Obsèques et SECUR'Urgence sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des Assurances. SECUR' Famille est un contrat de BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) Ecoreuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Télésurveillance, proposée par la Caisse d'Épargne, est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S. A. S. U. au capital de 1 300 000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

(5) Tarif en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure).

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Arrêt de commercialisation.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

> ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- Protection Juridique⁽¹⁾⁽²⁾ dont 4 € de frais de gestion... **86,68 €/an**
Pour l'ancienne offre⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2017
- Assurance sur Epargne⁽¹⁾⁽²⁾ dont 4 € de frais de gestion... **75,28 €/an**
Pour l'ancienne offre⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010 **27,00 €/an**
Pour l'ancienne offre⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010 **24,00 €/an**
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
 - **Assurance sur Compte⁽¹⁾⁽²⁾**
 - Formule Individuelle..... **36,00 €/an**
 - Formule Famille⁽³⁾..... **57,60 €/an**
 - **Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾⁽²⁾** **18,30 €/an**
 - **Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾⁽²⁾** **13,20 €/an**
- Service Opposition⁽¹⁾⁽²⁾ **22,00 €/an**
- Satellis Assurance⁽¹⁾⁽²⁾ **15,70 €/an**

DÉFINITION : Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement
Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

À SAVOIR

L'Assurance sur Compte protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service Opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCÉ Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Tarif en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure).

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION

- Ouverture du dossier : calculés en fonction du montant des avoirs et des typologies de produits détenus au jour du décès, hors assurance vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

Produits détenus par le défunt : Assurance-vie et non vie, Crédits, Concours divers (caution, compte débiteur), Titres (compte-titres, PEA), PEL (non échu), Compte professionnel Coffres, Coffre-Fort Numérique.	Tarifs
Détenue d'aucun ou d'un de ces produits	1 % du montant des avoirs Min : 100,00 € Max : 350,00 €
Détenue d'au moins deux de ces produits	1,5 % du montant des avoirs Min : 150,00 € Max : 750,00 €

- Paiement de factures à la demande des ayants-droit **9,50 €**
(hors Pompes Funèbres)
- Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres **Voir Section 3**
« Vos moyens et opérations de paiement »
- Succession internationale..... **75,00 €**
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant..... **Gratuit**
- Frais annuels pour dossier non réglé, avec date d'ouverture/date de décès >1 an .. **70,00 €**

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



> CARTES

Se reporter à la page 12 et suivantes, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE⁽¹⁾

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités ⁽⁴⁾	3/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	4/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽³⁾⁽⁴⁾
Paieement par carte	Illimités ⁽⁴⁾	10/mois ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾	Illimités ⁽⁴⁾
Virements	Illimités ⁽⁶⁾	-	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾	Illimités ⁽⁶⁾	1/mois ⁽⁵⁾
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾		2 mois ⁽²⁾	

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES) (PAR OPÉRATION)

- Commission de change..... Selon cours
- Frais par commande de devises inférieure à 100,00 €..... 5,00 €
- Frais par rachat de devises inférieur à 50,00 €..... 5,00 €

REPRISE DE CHÈQUES DE VOYAGE (PAR OPÉRATION)

- Commission de service..... Selon cours

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- Frais par virement en euros :
 - Commission de transfert par virement..... 15,00 €
 - + Commission proportionnelle 0,05 %
 - (max. 80,00 €)
- Frais par virement en devises :
 - Commission de transfert par virement..... 15,00 €
 - + Commission proportionnelle 0,05 %
 - (max. 80,00 €)
 - Commission de change 15,00 €
 - + Commission proportionnelle 0,05 %
 - (max. 80,00 €)

(1) Opérations en devises hors Euros impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque).

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour la formule 2 - Séjour et la formule 3 - Séjour +.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(6) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.

- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) **Nous consulter**
- Frais du correspondant (frais à la charge du demandeur) **17,00 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en € et dont le montant est < 150 000 €), frais à la charge du donneur d'ordre..... **5,00 €**

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement..... **15,00 €**
 - Commission proportionnelle..... **0,05 %**
(max. 80,00 €)
- Commission de change (pour les virements en devises) **15,00 €**
 - Commission proportionnelle..... **0,05 %**
(max. 80,00 €)

> CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER (EN EUROS)

- Commission de service..... **15,00 €**
 - Commission proportionnelle..... **0,05 %**
(max. 80,00 €)

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER (EN EUROS)⁽¹⁾

- Commission d'encaissement sauf bonne fin < 30,49 € par chèque **4,00 €**
- Commission d'encaissement sauf bonne fin > 30,49 € par chèque **1 ‰**
 - Minimum de perception **9,30 €**
 - Maximum de perception **155,00 €**
- Commission de change (pour les chèques libellés en devises) **15,00 €**
 - Commission proportionnelle..... **0,05 %**
(max. 80,00 €)
- Chèque étranger impayé..... **20,50 €**

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



> AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue de compte

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller

AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller

Prélèvements SEPA/TIPSEPA

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENTS POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis **5,00 €**

Opération effectuée par un téléconseiller

OFFRE GROUPEE DE SERVICES ENJOY

L'offre ENJOY est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence ENJOY. **Elle ne peut pas être souscrite en agence.** Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique*	2,00 €/mois soit 24,00 €/an <small>* Services gratuits à l'unité.</small>
La tenue de compte	
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde	
Un chéquier (sur demande) ⁽¹⁾ ,	
L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile*,	
Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*,	
Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale),	
L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil Formule Individuelle	
Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*	
Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet*	
Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic : <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*, - la réédition/réactivation du code confidentiel, - les frais d'opposition (blocage) de la carte*, - la re-fabrication de la carte avant échéance, - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation). 	

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(1) Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne.

12 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro Cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

13 RÉSOUDRE UN LITIGE



> VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **votre conseiller est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au **Service Relations Clientèle**.

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin Service Relations Clientèle 63 rue Montlosier 63961 Clermont-Ferrand Cedex 9	www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Auvergne Limousin) rubrique « Services et numéros utiles » « Service Relations Clientèle »	09 69 36 27 38 ⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous **10 jours** ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui, sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la **Caisse d'Épargne** vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

13 RÉSOLURE UN LITIGE

> LA MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du **Service Relations Clientèle**, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur de la consommation* / de la Caisse d'Épargne** pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

PAR INTERNET	PAR COURRIER
www.lemediateur.fbf.fr ⁽¹⁾	Monsieur le Médiateur CS 151 75422 Paris Cedex 09

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes-titres.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
http://www.amf-france.org ⁽¹⁾	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

- **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
https://www.mediation-assurance.org ⁽¹⁾	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.

* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾



CAISSE D'ÉPARGNE
D'Auvergne et du Limousin

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès Internet.